

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DREUIL-lès-AMIENS

L'an deux mille dix-neuf le quatre avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de DREUIL-lès-AMIENS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance plénière publique, sous la présidence de Madame Maria TREFCON.

Etaient présents les Conseillers formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Michel THIEFAINE qui donne pouvoir à Madame Stéphanie POSTEL et Monsieur Francis WAQUET qui donne pouvoir à Monsieur Michel GRATENOIS.

Date de la convocation : 28 mars 2019.

Date d'affichage : 8 avril 2019.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 13 – Votants : 15 (dont 2 pouvoirs).

Madame Marie-Christine MISSIAEN-DUBUS a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Fiscalité directe locale 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année **2019** :



- Taxe d'habitation : 9,91 %.
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,66 %.
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36,33 %

permettant d'obtenir un produit fiscal attendu (compte 73111) de la nomenclature M 14 de **428 042,00 €**.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Maria TREFCON